

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Concernant un emplacement aménagé avec chalet mobile équipé (électricité. 5 Amp.) :

- La réservation se pratique à la semaine (ou multiple de semaine), d'un SAMEDI arrivée entre 16 H et 19 H à un SAMEDI départ entre 9 H 30 et 10 H 30.
- l'acompte FORFAITAIRE sur la redevance Chalet ainsi que les frais de dossier sont payables à la réservation ; le solde et la caution le jour de l'arrivée.
- Les frais de dossier versés en plus de l'acompte, rémunérant un service supplémentaire ne sont pas remboursables. La caution est restituée en fin de séjour s'il n'y a aucune dégradation faite au matériel et si le chalet est rendu parfaitement nettoyé.
- La réservation ne sera effective qu'à l'encaissement de l'acompte et ce dernier doit nous être parvenu au maximum 15 jours après la réception du coupon de réservation.

- Annulation en cas de force majeure dûment justifiée :

Plus de 6 semaines avant l'arrivée : remboursement complet de la redevance Chalet.
Moins de 6 semaines avant l'arrivée: aucun remboursement.

- Le délai d'arrivée garanti est de 24 heures, sauf modalités particulières.
- Les animaux sont INTERDITS
- Le chalet est prévu pour 2 adultes et 2 enfants. La couchette supérieure est interdite aux enfants de moins de 6 ans

IMPORTANT :

- **LE SOLDE DE LA REDEVANCE CHALET S'EFFECTUE LE JOUR DE L'ARRIVEE** ainsi que le DEPOT CAUTION.

- Toute modification pouvant entraîner une variation de la redevance en plus ou moins doit être signalée à l'arrivée.

- Lorsque le séjour est commencé, il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé, quelle qu'en soit la raison.

- Clause attributive de juridiction : les litiges éventuels seront de la compétence du Tribunal de Grasse.

Cher Client,

Ces précisions étant nécessaires afin d'éviter toute équivoque, nous vous remercions de votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un agréable souvenir.